

Blois, le 30 août 2021

LE LOIR-ET-CHER, UN DÉPARTEMENT QUI ENCOURAGE LES MOBILITÉS DOUCES CRÉATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE MOLINEUF (VALENCISSE) ET BLOIS

Dans le cadre de sa politique de développement des mobilités douces en Loir-et-Cher, le conseil départemental aménage une voie verte le long de la route départementale 766, entre Molineuf (Valencisse) et Blois.

Son ouverture est prévue pour la fin de l'année 2021.

De nombreux usagers empruntent la RD 766 entre Molineuf et Blois pour se rendre à leur travail ou rejoindre la gare SNCF, située à seulement 8 kilomètres.

Afin de créer une **liaison domicile-travail** rapide, confortable et sécurisée, le département aménage une voie verte à destination des cyclistes équipés de vélo de ville, à assistance électrique ou de vélo tout terrain.

Cet aménagement aura aussi une vocation :

- de **loisir** pour les cyclistes, piétons et adeptes du roller, skate, trottinette...
- de **tourisme** pour les visiteurs qui pourront relier les boucles cyclables de la vallée de la Cisse et accéder facilement à la forêt domaniale de Blois.

L'espace disponible sur cet axe rend possible la création d'une voie verte à double sens, contiguë à la route, sur une longueur de 5 kilomètres. Du côté de Molineuf, elle sera raccordée à la voie communale "chemin du vieux terre" et, du côté de Blois, au réseau cyclable de l'agglomération.

Les travaux, d'un montant de **830 000 €** financés à 100 % par le conseil départemental, s'échelonneront de **fin août à fin novembre 2021**.

La circulation ne sera pas interrompue sur cette période ; elle se fera par alternat la journée et sera rétablie à double sens en soirée, dans la mesure du possible.

Le département marque une fois de plus sa volonté d'amplifier les actions en faveur du développement durable.